

Appel d'offres 2010

Physiopathologie de la maladie de Parkinson Recherche fondamentale et identification de nouvelles cibles thérapeutiques

La Fondation de France encourage la recherche sur la maladie de Parkinson en attribuant des subventions à des laboratoires ou à des équipes.

En 2010, la Fondation de France propose de soutenir des projets de recherche fondamentale portant sur la biologie des systèmes neuronaux impliqués dans la maladie de Parkinson.

Le comité Parkinson sera particulièrement attentif aux projets visant à identifier de nouvelles cibles thérapeutiques.

Les études cliniques à visée épidémiologique, diagnostique ou relatives à l'imagerie clinique, ainsi que les essais thérapeutiques seront exclus.

La Fondation de France financera préférentiellement les demandes de fonctionnement et d'équipement.

Des projets conséquents pourront être soutenus pendant plusieurs années, avec l'attribution

de financements d'une durée de 2 ans, éventuellement renouvelables.

Cependant, le comité considérera préférentiellement les projets innovants (modèles ou technologies utilisées, cibles thérapeutiques étudiées) pour un financement d'un an afin d'obtenir des données préliminaires ou une validation du concept. Le financement pourra être renouvelé après évaluation d'une nouvelle demande.

La procédure d'appel d'offres comportera deux phases :

- une phase de présélection à partir des dossiers d'intention en septembre 2010,
- une phase d'évaluation des projets définitifs en décembre 2010.

Les demandes de financement doivent être rédigées selon un dossier d'intention à demander à la Fondation de France. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet : www.fondationdefrance.org

Fondation de France
Solange Guenez
Comité Parkinson
40, avenue Hoche - 75008 PARIS
E-mail : recherche@fdf.org

Date limite de dépôt des dossiers d'intention : **30 avril 2010**

Les décisions concernant les dossiers d'intention seront communiquées par écrit en septembre 2010. Les responsables des projets présélectionnés devront adresser leur dossier complet en octobre 2010 et recevront la décision du comité au plus tard fin décembre 2010.